Observation n°285 du 15/04/2023

Bonjour,

je tiens à vous communiquer ma forte opposition à l'implantation d'éoliennes à Doussay. En effet, les derniers chiffres disponibles sur des sites officiels indiquent :

- que notre région est peu ventée
- que l'utilisation maximale d'une éolienne est de deux mois par an, compensée par l'énergie du gaz, chère et polluante et qui fait de la France un pays dépendant.
- que l'éolien détruit des espèces animalières fragiles,
- que l'impact environnemental est se fait sur un hectare par éolienne!
- que le coût pour la communauté par Kwh est énorme ! etc.

Je vous remercie de réfléchir davantage aux conséquences de vos choix Cordialement

Sophie-Anne Sauvaigo Conseillère municipale Fate-la-Vineuse